



José Manuel Jaquotot Saenz de Miera - 5^e SFM 2017
Agadir, Maroc @P. Valbuena

Éditorial

La [22^e session du Comité Silva Mediterranea](#) a jeté les bases pour un cadre et un fonctionnement renouvelés du Comité en s'appuyant sur l'évaluation de 2013 de *Silva Mediterranea*. Revoir le mandat du Comité pour le recentrer sur le dialogue en matière de politique forestière et l'identification et le suivi des priorités de coopération régionale, réfléchir à la composition de *Silva Mediterranea* après un tour systématique des capitales des pays membres actuels, élaborer une vision commune et une stratégie propre s'appuyant sur une identification des domaines prioritaires parmi les axes et/ou recommandations du [Cadre Stratégique pour les Forêts Méditerranéennes](#) font partie des décisions prises lors de la réunion extraordinaire du Comité du 18 mars 2015 et qui ont été confirmées à la 22^e session du Comité le 22 mars 2017.

Les forêts font d'objet de demandes croissantes de la société qui attend des services émergents à un niveau de qualité environnemental et social plus élevé. Dans le même temps le besoin de biens et produits forestiers est également croissant dans de larges zones de la région méditerranéenne.

Les forêts sont la pierre angulaire des politiques sur le changement climatique, la biodiversité et la désertification. Nous devrions nous demander si la protection des forêts, leur gestion et leur promotion reçoivent une attention également croissante de la part de la société et des décideurs politiques à travers les outils institutionnels, légaux et économiques. Nous devrions mener cette réflexion spécifiquement pour les forêts méditerranéennes qui sont particulièrement menacées par le réchauffement global et les conditions plus sèches à venir.

Le Comité développera une stratégie et élaborera un plan d'actions fondée sur cette stratégie pour ses [six groupes de travail](#) qui traitent actuellement des feux de forêts, du chêne liège et des produits forestiers non-ligneux, du

développement durable, des ressources génétiques forestières, de la foresterie urbaine et péri-urbaine, et de la désertification et de la restauration.

La 22^e session du Comité a également validé l'organisation conjointe des sessions du Comité et des Semaines Forestières Méditerranéennes, ces dernières traitant de sujets techniques et ciblant un large public, tandis que les sessions se recentreront sur les activités du Comité et sur les décisions à prendre par ses États membres.

Dans les années à venir, avec le développement de ce cadre renouvelé, *Silva Mediterranea* pourra contribuer à accroître la pertinence politique, sociale et économique des forêts méditerranéennes. Travaillons ensemble dans cet objectif.

José Manuel Jaquotot Saenz de Miera
Président du Comité des questions forestières méditerranéennes-Silva Mediterranea

La 5^e Semaine Forestière Méditerranéenne

La [5^e Semaine Forestière Méditerranéenne](#) (5^e SFM) intitulée « Vers une coopération régionale renforcée pour la restauration des paysages méditerranéens : améliorer la résilience au bénéfice des populations et de l'environnement » s'est tenue du 20 au 24 mars 2017 à Agadir au Maroc. 284 participants venus de 26 pays ont participé à cette conférence dédiée à la restauration des forêts et des paysages. La 5^e SFM a abouti le 24 mars 2017 à l'« [engagement d'Agadir](#) » pris par neuf pays – l'Algérie, la France, l'Iran, le Liban, le Maroc, le Portugal, l'Espagne, la Tunisie et la Turquie – et fortement soutenu par plusieurs Organisations internationales pour améliorer la Restauration des forêts et des paysages (RFP), la Neutralité en termes de dégradation des terres et les efforts de conservation de la biodiversité dans la région méditerranéenne.



La cérémonie d'ouverture - 5^e SFM 2017
Agadir, Maroc @P. Valbuena



Abdeladim Lhafi (HCEFLCD Maroc) - 5^e SFM 2017
Agadir, Maroc @P. Valbuena

Cet engagement d'Agadir propose d'établir une nouvelle initiative régionale méditerranéenne sur la RFP pour appuyer la réalisation du [Défi de Bonn](#) et de l'[Objectif de développement durable 15](#) (ODD15), avec un objectif de restaurer 8 millions d'hectares de paysages forestiers dégradés d'ici 2030. Cette initiative régionale méditerranéenne encourage également les autorités politiques et administratives au niveau national, ainsi que les parties prenantes impliquées dans la gestion des écosystèmes forestiers méditerranéens et d'autres terres boisées, à renforcer leurs efforts respectifs de RFP dans le contexte du [Plan stratégique pour les forêts 2017-2030](#) du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) et conformément aux objectifs en matière de RFP des Conventions de Rio et du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le nouvel engagement vise à atteindre les objectifs suivants d'ici 2030 :

1. Évaluer les efforts nationaux en cours sur la RFP pour permettre l'affichage d'un objectif régional volontaire à atteindre à l'échéance 2030.
2. Renforcer la coopération régionale sur la RFP et sur la Neutralité en termes de Dégradation des Terres.
3. Coopérer entre partenaires intéressés pour développer une stratégie consensuelle et diversifiée de financement des efforts de RFP et renforcer les capacités nationales.
4. Évaluer les efforts respectifs des pays à travers la mise en place d'un système volontaire de suivi-évaluation et de notification des efforts de RFP et de NDT adapté au contexte méditerranéen.

Après l'allocution de bienvenue du Haut-Commissaire de l'institution hôte, le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, du président du Comité *Silva Mediterranea* et des autorités locales, la session d'ouverture de la 5^e SFM lundi 20 mars matin a posé le cadre mondial et régional de la RFP en présentant les perspectives sur la conservation et la restauration

des écosystèmes découlant de la COP 13 de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), le Défi de Bonn, le cadre scientifique sur la RFP, et le contexte méditerranéen. La session suivante dans l'après-midi a présenté le contexte de la RFP avec les différentes initiatives en cours à l'échelle mondiale et régionale sur la RFP.

Au niveau mondial, la contribution de la RFP aux objectifs mondiaux des trois conventions de Rio a été clarifiée. La dynamique actuelle de régionalisation de la RFP dans le contexte du Défi de Bonn et son lien avec le Partenariat Mondial pour la Restauration des Forêts et des Paysages a ensuite été présentée. Au niveau régional, l'importance stratégique donnée à la RFP a été rappelée et des données récentes de l'[Évaluation Mondiale des Terres Arides](#) ont montré que le potentiel de restauration dans la région méditerranéenne était de l'ordre de 80 millions d'hectares de terres dégradées.

Les sessions suivantes, du mardi 21 au jeudi 23 mars, ont suivi les différentes étapes qui seront nécessaires pour mettre en œuvre une initiative régionale sur la RFP au niveau méditerranéen. La 1^{ère} étape (traitée par la session 4) consiste à faire un état des lieux de la RFP dans la région, pour établir un niveau de référence sur la RFP qui permettra d'évaluer les progrès futurs en matière de RFP. La session 4 a ainsi présenté des actions réussies en matière de RFP et des expériences à partager au niveau régional, et a été complétée par la session 6 qui a traité de la gouvernance locale dans la RFP.

La 2^e étape consiste à identifier les opportunités pour la restauration écologique, l'amélioration de la conservation de la biodiversité et l'accroissement des moyens de subsistance des populations dans la région méditerranéenne, afin de savoir où les actions de RFP seraient les plus appropriées et les plus efficaces pour restaurer les services perdus avec la dégradation des terres. Cette 2^e étape a été traitée par la session 5.

La 3^e étape consiste à suivre la RFP et à évaluer ses impacts, pour s'assurer que les actions de RFP ont atteint leur objectif. Différents outils et approches pour le suivi et l'évaluation de la RFP ont été présentés dans la session 8. La dernière étape consiste à mobiliser des moyens financiers pour mettre en œuvre la RFP, ce qui a été traité par la session 9 qui a permis de partager les leçons apprises et les bonnes pratiques de la région méditerranéenne (et au-delà) en matières d'innovations pour le financement de la RFP, d'identifier les risques et barrières limitant le financement de la RFP, de proposer des approches d'atténuation des risques, et de présenter les

opportunités émergentes de financement, notamment la finance climat et NDT. Toutes les présentations faites durant la 5^e SFM sont disponibles sur le site web de la conférence, et une synthèse des discussions et des résultats sera publiée dans les actes de la 5^e SFM comme numéro spécial de la revue Forêt Méditerranéenne.

La [Journée internationale des forêts](#) a également été célébrée le mardi 21 mars 2017 durant la 5^e SFM. À cette occasion, un bilan de l'initiative nationale « Plantation de plus d'un million d'arbres en une jeune journée » lancée par le HCEFLCD durant la [COP 22 de la CCNUCC](#) a été présenté et les trois régions marocaines qui ont planté le plus grand nombre d'arbres ont reçu un prix. Par ailleurs, en parallèle de la 5^e SFM, un atelier de formation sur la restauration des forêts et autres écosystèmes pour appuyer l'atteinte des [Objectifs d'Aichi pour la biodiversité](#) a été organisé par le secrétariat de la [CDB](#). Les sessions de formation de la CDB et les sessions de la 5^e SFM ont été largement complémentaires et cohérentes. Plusieurs événements parallèles et réunions ont également été organisés en marge de la 5^e SFM, dont le MedForum 2017 du [Réseau Méditerranéen de Forêts Modèles](#), et des événements parallèles sur l'indice de biodiversité potentielle, sur le [Partenariat de Collaboration sur les Forêts Méditerranéennes](#), sur la santé des forêts, sur le projet [MedForVal](#), sur le [projet BeWater](#), sur la [Grande Muraille Verte](#), et sur la communication.

Lors du dîner du gala de la 5^e SFM, le Liban a annoncé qu'il était disposé à accueillir la 6^e SFM en 2019. Rendez-vous est donné au Liban en 2019 !

22^e session du Comité des questions forestières méditerranéennes-Silva Mediterranea

La 22^e session du Comité CFFSA/CEF/CFPO des questions forestières méditerranéennes-Silva Mediterranea s'est tenue à Agadir au Maroc le 22 mars 2017 de 14h30 à 18h30, durant la 5^e SFM. Quarante-quatre participants, dont les représentants de dix pays membres et des observateurs, ont participé à cette session. Au cours de cette session, M. [José Manuel Jaquoto Sáenz de Miera](#) du Ministère espagnol de l'agriculture et de la pêche, de l'alimentation et de l'environnement a été élu comme nouveau président du Comité *Silva Mediterranea*, en remplacement de M. Ismail Belen qui a présidé le Comité pendant cinq ans de 2012 à 2017. M. Chadi Mohanna



22^e Comité de *Silva Mediterranea* - 5^e SFM 2017
Agadir, Maroc @P. Valbuena

du Ministère libanais de l'agriculture et M. Abdelmalek Abdelfettah du Ministère algérien de l'agriculture, du développement rural et de la pêche ont été élus comme vice-présidents.

Durant sa 22^e session, le Comité a validé toutes les décisions qu'il avait prises auparavant lors de ses réunions extraordinaires de 2012 à 2017, y compris les décisions prises sur la base des recommandations de l'évaluation de 2013 de *Silva Mediterranea* (réunion extraordinaire du 18 mars 2015) et le concept pour la nouvelle édition de l'État des forêts méditerranéennes 2018 (réunion extraordinaire du 22 juillet 2016). Le Comité a reconnu le [Cadre Stratégique pour les Forêts Méditerranéennes](#) (CSFM) adopté en 2013 comme un outil volontaire pour prioriser les questions forestières dans la région et suivre l'avancement sur les questions forestières clés.

Le Comité a recommandé de donner un nouvel élan à l'établissement d'une stratégie propre à *Silva Mediterranea*, suivant en cela la décision prise le 18 mars 2015 durant la réunion extraordinaire du Comité « d'élaborer une vision commune et une stratégie propre s'appuyant sur une identification des domaines prioritaires parmi les axes et/ou recommandations du CSFM ». Le Comité a signalé en particulier que la thématique de la restauration des forêts et des paysages méditerranéens traitée par la 5^e SFM pourrait représenter un axe fort de la stratégie de *Silva Mediterranea*.



22^e Comité de *Silva Mediterranea* - 5^e SFM 2017
Agadir, Maroc @P. Valbuena

Le Comité a discuté des rôles respectifs des SFM et des sessions du Comité. Le Comité a relevé en particulier que les SFM ont remplacé le contenu technique des sessions du Comité telles qu'organisées autrefois, ce qui est cohérent avec la décision prise le 18 mars 2015 durant la réunion extraordinaire du Comité « de contribuer à l'instauration récurrente d'une SFM comme lieu de forum ouvert aux différents secteurs, acteurs et sensibilités » et « d'organiser les sessions du Comité tous les 2 ans à l'occasion des SFM ». Le Comité a validé le processus global d'organisation de la 6^e SFM de 2019, fondé sur des réunions régulières d'un Comité d'organisation. Le Comité a recommandé toutefois d'avoir un meilleur contrôle sur le choix de la thématique traité par la SFM, et que le segment de haut-niveau de la SFM soit remplacé par la session du Comité.

En ce qui concerne les huit groupes de travail de *Silva Mediterranea*, et sur la base des recommandations de l'évaluation de 2013 de *Silva Mediterranea*, le Comité a recommandé de supprimer le groupe de travail sur les mécanismes de financement durable, et de reconsidérer l'existence, ou au moins le mandat, du groupe de travail sur le changement climatique. Sur la base également des recommandations de l'évaluation de 2013 de *Silva Mediterranea*, le Comité a recommandé de changer le groupe de travail sur les forêts méditerranéennes et le développement durable en une « task force » mobilisée pour la préparation des SFM et pour la nouvelle édition de l'État des forêts méditerranéennes 2018. Le Comité a adopté les plans de travail 2017-2019 des autres groupes de travail : groupe de travail sur les feux de forêt, groupe de travail sur le chêne liège et les produits forestiers non-ligneux, groupe de travail sur les ressources génétiques forestières, groupe de travail sur la foresterie urbaine et péri-urbaine, groupe de travail sur la désertification et la restauration des zones sèches méditerranéennes.

Le Comité a pris note de la publication en 2013 de la première édition de l'État des forêts méditerranéennes



22^e Comité de *Silva Mediterranea* - 5^e SFM 2017
Agadir, Maroc @P. Valbuena



Eva Muller (FAO), Ismail Belen (Turquie) - 5^e SFM 2017
Agadir, Maroc @P. Valbuena

2013 et a approuvé la structure de sa nouvelle édition. Le Comité a de plus validé l'idée d'un Mémento agro-sylvo-pastoral méditerranéen, ouvrage complémentaire de l'État des forêts méditerranéennes qui pourrait être développé en collaboration avec le groupe de travail sur les forêts sèches et les systèmes agro-sylvo-pastoraux établi à la 23^e session du Comité des forêts.

Le Comité a discuté la version provisoire de texte de l'Engagement d'Agadir pour une initiative régionale méditerranéenne sur la RFP devant être discuté et adopté durant le segment de haut-niveau de la 5^e SFM du 24 mars 2017, et qui avait été élaboré à partir de la priorité déjà donnée par le Comité à la RFP, en particulier dans le CSFM. Le Comité a approuvé cette initiative mais a recommandé de réviser le texte avant de le présenter à la session de haut-niveau de la 5^e SFM.

Le Comité a finalement donné son soutien à la dynamique régionale en cours sur la RFP, en particulier au développement d'une proposition de projet régional à soumettre au Fonds pour l'Environnement Mondial lors de son 7^e cycle de reconstitution.

La nouvelle édition de l'État des Forêts Méditerranéennes

Pour compenser le manque de données sur les forêts méditerranéennes et fournir une base solide pour la gestion des forêts méditerranéennes dans le futur, les membres du Comité des questions forestières méditerranéennes-*Silva Mediterranea* ont demandé à la FAO, lors d'une réunion tenue en avril 2010 à Antalya en Turquie, de préparer un rapport sur l'état des forêts méditerranéennes, en collaboration avec d'autres institutions.

La 1^{ère} édition de [l'État des Forêts Méditerranéennes](#) (EdFM) a été publiée en 2013 avec la contribution de

21 institutions coordonnées par le [Plan Bleu](#) et la FAO. À la suite de ce succès, une deuxième édition de l'EdFM a été préparée depuis janvier 2016. Après une enquête préliminaire adressée aux contributeurs de l'EdFM 2013, une première réunion des contributeurs de la nouvelle édition de l'EdFM a été organisée en avril 2016 à Rome (voir le [bulletin 24](#)) pour présenter les résultats de cette enquête et définir une table des matières provisoire de la nouvelle édition de l'EdFM. Il a été convenu que la deuxième édition de l'EdFM ne serait pas simplement une mise à jour de l'édition de 2013, mais qu'il s'agirait d'une publication différente et complémentaire.

L'édition de 2013 de l'EdFM s'est appuyée sur des données couvrant l'ensemble des pays méditerranéens, en utilisant des sources de données (le [FRA](#)) qui couvraient systématiquement tous les pays, de façon à donner une vision régionale d'ensemble. La 2^e édition traitera de sujets plus ciblés, que ce soit géographiquement ou thématiquement, mais avec toujours un intérêt régional. En plus du FRA, des indicateurs du Plan Bleu et de l'[EFFIS](#), la nouvelle édition utilisera de nouvelles sources de données ayant une couverture régionale systématique, telles que l'Évaluation Mondiale des Terres Arides de la FAO.

La première réunion des contributeurs de l'EdFM avait abouti comme résultat à la définition d'une table des matières provisoire comportant trois parties et treize chapitres. Entre avril et décembre 2016, des termes de référence pour chacun des treize chapitres ont été préparés. Les 15-16 décembre 2016, une seconde réunion des contributeurs à la deuxième édition de l'EdFM s'est tenue à Rome pour valider les termes de référence des chapitres et identifier les coordonnateurs des chapitres. La table des matières actuelle de la deuxième édition de l'EdFM est la suivante :

Partie 1 : Le paysage méditerranéen : importance et menaces.

Chapitre 1. Contribution des forêts méditerranéennes au programme mondial – coordonnateur : M. Ismail Belen, Turquie.

Chapitre 2. Importance des forêts méditerranéennes – coordonnateur : M. Pablo Martín Ortega, Espagne.

Chapitre 3. Forêts et arbres hors forêt (forêts urbaines, agroforêts, etc.) – coordonnateurs : M. Fabio Salbitano, Italie et Mme Samira Benamar, Maroc.

Chapitre 4. Facteurs de dégradation et menaces – coordonnateur : M. Enrique Doblás Miranda, Espagne.

Partie 2: Les solutions fondées sur les forêts méditerranéennes.

Chapitre 5. Besoins humains et services écosystémiques – coordonnateur : M. Inazio Martínez de Arano, Espagne.

Chapitre 6. Restauration des forêts et des paysages – coordonnateur : Mme Carolina Gallo Granizo, FAO.

Chapitre 7. Adaptation et atténuation – coordonnateurs: M. Giuseppe Scarascia Mugnozza et Mme Anna Barbati, Italie.

Chapitre 8. Conservation de la biodiversité/aires protégées – coordonnateur : Mme Catherine Numa, UICN.

Partie 3: Environnement propice à l'essaimage des solutions.

Chapitre 9. Contribution des forêts méditerranéennes à l'économie verte – coordonnateur : M. Inazio Martínez de Arano, Espagne.

Chapitre 10. Approches locales à l'engagement des communautés – coordonnateur : Mme Magali Maire, FAO.

Chapitre 11. Cadres politiques et styles de gouvernance – coordonnateur : Mme Irina Buttoud, FAO.

Chapitre 12. Apprécier les services écosystémiques pour l'agenda des décideurs – coordonnateurs : M. Hamed Daly-Hassen, Tunisie et Mme Nelly Bourlion, France.

Chapitre 13. Incitations et outils financiers – coordonnateurs: M. Ludwig Liagre, Secrétariat de la CNULCD et Mme Elena Górriz, Espagne.

Un comité scientifique composé de M. Jean de Montgolfer (France), M. Eduardo Rojas (Espagne) et M. Youssef Saadani (Tunisie) a été constitué pour donner des orientations scientifiques et faire une relecture d'ensemble de la nouvelle édition de l'EdFM. Des directives pour la préparation des chapitres ont également été préparées.

La table des matières de la nouvelle édition de l'EdFM a été présentée à un événement parallèle lors de la 5^e SFM à Agadir au Maroc et a été validée par les participants. L'écriture des chapitres sous la supervision des coordonnateurs de chapitre est actuellement en cours.

Conclusions du projet régional « Optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux »

Après quatre années d'activité (2012-2016), le projet régional « [Optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux](#) » financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) s'est achevé le 31 décembre 2016. Le dernier atelier et la réunion de clôture du projet se sont tenus les 10-12 octobre 2016 à Paris en France.

Les 10-11 octobre, un bilan des activités REDD+ dans la région méditerranéenne a été dressé conjointement avec le [Programme ONU-REDD](#), ce qui a été une occasion de passer en revue à la fois les activités de la composante 4 du projet dans les cinq pays cibles (Algérie, Liban, Maroc, Tunisie et Turquie) et les avancées du Programme ONU-REDD en Tunisie.

Le rôle du secteur forestier dans les Contributions déterminées au niveau national des cinq pays cibles du projet a également été présenté, et une discussion s'en est suivie sur les outils nécessaires pour assurer que le secteur forestier jouera son rôle dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique des pays méditerranéens.

Le 12 octobre, les principaux résultats du projet régional ont été passés en revue, les résultats préliminaires de l'évaluation du projet ont été présentés et discutés, et des actions pour la suite ont été définies. Les principales leçons apprises du projet régional pour des actions futures sont les suivantes :

- Renforcer la collecte systématique des données sur les écosystèmes boisés méditerranéens.
- Adapter les cadres institutionnels et juridiques aux

besoins des populations locales qui sont désireuses de gérer leurs ressources naturelles durablement.

- Intégrer des approches participatives et des analyses socio-économiques de manière systématique dans les plans d'aménagement des espaces boisés.
- Renforcer l'organisation des acteurs locaux et des filières pour les produits forestiers ligneux et non-ligneux.
- Renforcer les capacités de financement de la filière forestière en créant des conditions favorables à l'investissement.
- Favoriser les synergies entre l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, notamment en faisant valoir les co-bénéfices des approches REDD+.
- Promouvoir la collaboration entre les pays méditerranéens qui partagent des problématiques communes, telles que la rareté de l'eau, la dégradation des forêts et des terres.
- Promouvoir les approches régionales en Méditerranée afin de favoriser le partage d'expériences, des connaissances et des leçons apprises.
- Améliorer la connaissance et attirer l'attention sur les espaces boisés méditerranéens tout en tenant compte de la diversité des besoins des pays méditerranéens et de leurs populations.

L'évaluation indépendante finale du projet a eu lieu entre juillet et novembre 2016 et a été réalisée par un expert indépendant de BRL Ingénierie sélectionné par le Secrétariat du FFEM.

L'évaluation indépendante a souligné que « dans son ensemble, le projet constitue une réussite et la majorité des résultats attendus ont été atteints, voire dépassés », et que « le projet a en outre fortement contribué à la mise en œuvre du CSFM du Partenariat de Collaboration sur les forêts méditerranéennes ». Néanmoins, l'évaluation a relevé que les résultats du projet ont été presque uniquement immatériels, ce qui pose la question de la pérennité des impacts et des effets différés du projet ; que la participation au projet des pays du nord de la Méditerranée n'a pas été effective ; et que l'assistance technique auprès des bénéficiaires a manqué de continuité.

Considérant la possibilité d'une seconde phase de projet, l'évaluation a recommandé de se focaliser sur la gestion participative et intégrée des sites pilotes sur la base des méthodologies développées dans le projet courant,



Arganier (visite de terrain) - 5^e SFM 2017
Agadir, Maroc @P. Valbuena

« car le projet a montré que pour le moment, la mesure d'adaptation au changement climatique la plus efficace est la régulation des prélèvements ». D'autres recommandations de l'évaluation pour une seconde phase de projet sont les suivantes :

- Concentrer les activités sur un seul site pilote par pays et éviter les aires protégées.
- Prévoir des mécanismes de réplification des résultats obtenus.
- Introduire une composante pour explorer les possibilités de mise en place de mécanismes de Paiement pour Services Ecosystémiques.
- Envisager d'étendre la liste des pays bénéficiaires (Albanie, Jordanie, Iran).
- Rechercher une association effective de pays du nord de la Méditerranée.
- Rechercher des co-financements appropriés, y compris des contreparties financées par les pays bénéficiaires.

Les enjeux, résultats et leçons apprises du projet FFEM ont été synthétisés dans un ensemble de documents co-publiés par la FAO et le Plan Bleu. Cet ensemble inclut des rapports techniques, des guides pratiques et des synthèses soulignant les principales expériences du projet et la façon dont les activités réussies pourraient être répliquées et appliquées dans des régions au climat similaire dans d'autres parties du monde. Ces publications s'adressent aux professionnels, aux gestionnaires forestiers et aux décideurs qui contribuent au développement de la région méditerranéenne en général, et à la gestion des forêts méditerranéennes en particulier.

Les synthèses régionales sont les suivantes :

1. Livret présentant les principaux résultats des composantes 1 à 5 du projet FFEM et les leçons apprises – [Optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux](#)
2. [Forêts méditerranéennes : un pas de plus vers une meilleure reconnaissance de leur valeur économique et sociale et vers une gouvernance participative et territoriale renforcée](#)
3. [Estimation de la valeur économique et sociale des biens et services rendus par les écosystèmes forestiers méditerranéens : synthèse régionale](#)
4. [Agents et causes de la déforestation et dégradation](#)

[dans les sites pilotes du projet](#)

5. [Geographic distribution of 24 major tree species in the Mediterranean and their genetic resources](#)
6. [Guide pratique pour la mise en œuvre d'une gestion participative et durable des espaces boisés dans les pays du Maghreb](#)
7. Carte numérique – [Geographic distribution of 24 Mediterranean and European Forest tree species](#)

En plus de ces synthèses régionales, quatorze rapports nationaux présentant les résultats des différentes composantes du projet dans les huit sites pilotes du projet ont été publiés. La liste complète des rapports publiés est disponible à l'adresse www.fao.org/forestry/85751/fr

Les conclusions du projet régional FFEM, ses publications et les résultats de l'évaluation indépendante du projet ont été présentés et discutés lors d'un événement parallèle organisé le 20 mars durant la 5^e SFM à Agadir au Maroc.

Vers une coopération renforcée dans la région méditerranéenne

Un événement parallèle « Vers une coopération renforcée dans la région méditerranéenne » a été organisé durant la 5^e SFM à Agadir au Maroc le lundi 20 mars 2017. Cet événement parallèle visait à réactiver la dynamique régionale du [Partenariat de Collaboration sur les Forêts Méditerranéennes](#) (PCFM) en le connectant à des initiatives régionales en cours. Trente participants environ ont participé à cet événement, parmi lesquels des représentants du Liban, de Turquie, d'Algérie, de Tunisie, du Maroc, de l'Iran et des membres du PCFM (FAO, [AIFM](#), Plan Bleu). Quatre présentations ont été faites pour présenter le contexte et la situation actuelle du PCFM.



PCFM événement parallèle - 5^e SFM 2017
Agadir, Maroc @C. Marchetta



Stand des documents - 5^e SFM 2017
Agadir, Maroc @P. Valbuena

La première présentation a passé en revue les résultats du PCFM de 2010 à 2016, en soulignant que deux projets régionaux (l'un mis en œuvre par la GIZ et l'autre financé par le FFEM) ont appuyé la plupart des activités du plan opérationnel 2011-2015 du PCFM.

La seconde présentation s'est focalisée sur le [projet FFEM](#) qui s'est achevé en décembre 2016, pour passer en revue ses résultats et souligner les principales conclusions de l'évaluation finale indépendante du projet fait par BRL Ingénierie entre juillet et novembre 2016.

La troisième présentation a traité de la préparation de la nouvelle édition de l'État des forêts méditerranéennes, qui est une des réalisations transversales du PCFM.

La dernière présentation a suggéré des perspectives possibles pour le PCFM, sur la base des quatre priorités

identifiées lors du dernier comité de pilotage du PCFM en novembre 2015, mais en rappelant également que l'accord du PCFM qui a été signé en 2010-2012 pour une période de quatre ans a à présent expiré. La discussion a abordé les points suivants :

- Nouvelle édition de l'[État des forêts méditerranéennes](#) (EdFM) : sauf quand des changements importants sont à mentionner, la nouvelle édition ne sera pas une mise à jour des statistiques forestières figurant dans l'EdFM 2013 car il y a peu de changements dans les statistiques forestières méditerranéennes entre les données du FRA 2010 (utilisées pour l'édition de 2013 de l'EdFM) et les données du FRA 2015. La nouvelle édition se focalisera plutôt sur les questions forestières actuellement importantes pour la région méditerranéenne. Le mémorandum agro-sylvo-pastoral pourrait compléter l'EdFM en traitant des pratiques et des aspects concrets.
- Évaluation du projet régional FFEM : l'évaluation a été pilotée par le secrétariat du FFEM et a été réa-

lisée par un évaluateur indépendant de la société BRL Ingénierie. Le rapport d'évaluation a été envoyé à tous les points focaux du projet FFEM.

- La ré-activation du PCFM requiert un appui financier d'un bailleur de fonds qui souhaite accompagner la coopération régionale sur les forêts méditerranéennes. Elle requiert également des questions prioritaires claires à traiter et devrait tirer parti des recommandations de l'évaluation du PCFM faite en 2015. En fonction des priorités identifiées, des opportunités de financement pourrait provenir de bailleurs de fonds tels que la Commission Européenne (à travers de l'appui budgétaire à des pays partenaires), la [Banque Mondiale](#), le [Fonds Vert Climat](#), ou l'[Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement](#). Il est également recommandé que les projets nationaux incluent la facilitation d'échanges régionaux.
- Un nouveau texte d'accord du PCFM devra être signé. L'ensemble des partenaires du PCFM devrait être mis à jour en demandant aux partenaires du précédent accord de renouveler leur engagement et en incluant potentiellement de nouveaux partenaires ([WRI](#), [The Node](#)...). Les pays cibles du nouvel accord pourraient être signataires de l'accord.

L'événement parallèle a fait les recommandations suivantes concernant la feuille de route à suivre par le PCFM:

1. Mettre en place un groupe de réflexion restreint avec quelques représentants des pays pour identifier les priorités devant être traitées par le PCFM dans les deux prochaines années.
2. Faire du lobbying/organiser une table ronde de bailleurs de fonds pour mobiliser des ressources sur ces priorités.
3. Établir un nouvel accord entre les pays cibles, les anciens partenaires du PCFM qui souhaitent faire partie de ce nouvel accord, et de nouveaux membres additionnels.

Pour plus d'information sur ce bulletin de *Silva Mediterranea* veuillez contacter [Nicolas Picard \(Nicolas.Picard@fao.org\)](mailto:Nicolas.Picard@fao.org) ou [Caterina Marchetta \(Caterina.Marchetta@fao.org\)](mailto:Caterina.Marchetta@fao.org)